

OBSÈQUES

Au bruit du glas, dans le ciel terne,
De mon cœur tissant le départ,
Le pavillon se met en berne
A l'approche du corbillard.

Des murs garnis et des portiques,
Sur le passage du convoi,
Les fleurs tombent—fleurs sympathiques
Pleurant le cœur qui fut à moi.

Des balcons noirs où l'on récite
Un psaume encore inachevé,
L'on voit glisser—pleurs d'eau bénite—
Bien des larmes sur le pavé.

Et cependant—ô sort étrange !
Triste ingratitude du cœur !—
Rien ne fêment, rien ne dérange
Et n'abaisse ton air vainqueur.

La foule en deuil—ces funérailles
Égayent ton rite enfantin ;
Mais parions que tu tressaillais
Sous ton corsage de satin !

EUDORE EVANTUREL.

Québec, 1er octobre 1875.

PIÈCES TIRÉES DU DEPOT DE LA GUERRE

COPIÉES PAR M. BROADHEAD POUR L'ÉTAT DE NEW-YORK, ET PAR LUI OBLIGEMENT COMMUNIQUÉES À FEU L'HON. L. J. PAPERNAE.

Dialogue entre le maréchal de Saxe et le baron de Dieskau aux Champs Elysées.

Le baron de Dieskau était Saxon et servit d'abord sous les ordres du Maréchal de Saxe dans le régiment de Saxe, cavalerie dont il fut Lt. Colonel. Il fut envoyé le 20 février 1755 en Canada. Il fut blessé et pris à l'attaque du fort Frederick-Edouard et ne fut échangé qu'à la paix de 1763.

LE MARÉCHAL DE SAXE.—Que vois-je ! Mr. Dieskau, est-ce vous ? Par quelle aventure venez-vous sur les sombres bords si couverts de blessures, vous que je croyais invulnérable après tant d'actions où vous vous êtes trouvé ! Satisfaites ma curiosité en m'apprenant ce qui vous est arrivé.

LE BARON.—Mon histoire, M. le Maréchal, ne sera pas longue, la voici : Les Anglais, jaloux de l'accroissement de notre marine et de notre commerce, cherchèrent une querelle d'Allemand pour nous déclarer la guerre. Ils prirent le prétexte que nous avions empiété sur le terrain de leurs colonies dans l'Amérique Septentrionale, et y envoyèrent 3,000 hommes sous les ordres du Gén. Braddock. La Cour de France me fit partir à la tête de six bataillons pour le Canada où étant arrivé, j'appris qu'ils avaient fait des hostilités par la prise de deux de nos forts dans l'Acadie, et que le Gén. Johnson en construisait un sur notre terrain, sur quoi ayant marché à lui et attaqué son retranchement, je fus abandonné par les Sauvages ce qui fit manquer l'affaire. De mon côté j'ai reçu 4 coups de fusil dans le corps et me voici.

LE MARÉCHAL.—Vous me racontez votre affaire un peu laconiquement. Je vous demande un certain détail, afin que je puisse juger s'il y a de votre faute ou non. Je vous ai donné des exemples de vigueur et de prudence, voyons si vous en avez profité.

LE BARON.—Vous serez satisfait et je me soumetts à votre jugement. Voici comment la chose s'est passée. Les Anglais ayant fait les premières hostilités tant sur mer que sur terre, il fut conclu dans un conseil de guerre tenu à Québec que j'irais faire le siège de *Chouagen*. Ma petite armée devait être de 4000 hommes Français, Sauvages et Canadiens et de 12 pièces de canons. Au bout de 4 semaines tout était prêt. 2000 hommes étaient déjà embarqués sur le fleuve St. Laurent et partis pour le fort Frontenac, lieu de rendez-vous. Je devais partir deux jours plus tard avec le reste des troupes. Le coup était immanquable, quand pour mon malheur le Gouverneur-Général du Canada, sous les ordres duquel j'étais, reçut un exprès du fort St. Jean, par un nommé Varin, commissaire de la Marine, lui donnant le faux avis que le général Johnson à la tête de 3,000 hommes n'était qu'à deux jours de marche du fort St. Frederick pour s'en emparer. Sur quoi le Gouverneur me communiqua cette lettre et me témoigna son embarras. Je lui représentai que cet avis vrai ou faux ne devait pas l'inquiéter, ni empêcher mon expédition de *Chouagen*, vu que le fort St. Frederick étant à 60 lieues de Montréal, les chemins impraticables pour le canon, plusieurs portages à faire pour venir au Lac Champlain et de plus les forts St. Frederick, St. Jean et Chambli à prendre, j'aurais le temps de faire mon siège et de marcher ensuite contre le général anglais pour le combattre avant qu'il put se rendre à Montréal. Que d'ailleurs je ne voyais pas la certitude de cet avis, vu que le commandant du fort St. Frederick ne lui en disait rien : Sur quoi il me répondit que l'avis n'était que trop certain, que Varin lui assurait la chose trop positivement pour qu'elle ne fut pas vraie ; que c'était un homme trop prudent et intelligent pour donner un pareil avis sans en être très-assisuré ; qu'il fallait remettre l'expédition contre *Chouagen*, et qu'il n'était question que de savoir à qui l'on donnerait la commission de marcher contre le Col. Johnson. Voyant que son parti était pris et que la crainte de voir les Anglais à Montréal l'emportait sur mes représentations, je m'offris de m'en charger ce qui fut accepté. Je partis quelques jours après à la tête de 3000 hommes Sauvages, Canadiens et troupes réglées. En arrivant au Fort St. Frederick, j'appris par

les espions que le commandant de ce fort avait envoyés, que la nouvelle du dit Varin était fautive, que le gén. Johnson était parti depuis 10 jours du fort Edouard avec 3000 hommes de milices, qu'il n'avait pas un seul homme de troupes réglées, ni de sauvages. Qu'il s'était avancé jusqu'au Lac St. Sacrement où il construisait un fort pour s'assurer une retraite et pour plus tard s'avancer de là contre le fort St. Frederick. De plus qu'il n'avait que peu de vivres dans son camp, tirant toutes ses subsistances du fort Edouard qui en était à 6 lieues ; que ce fort n'était pas encore entièrement entouré de palissades et qu'on pouvait l'emporter par un coup de main ; qu'il avait beaucoup de canons mais point d'affûts auxquels on travaillait ; qu'il y avait 900 hommes de campés hors du fort, tous miliciens qui, par parenthèse, sont si mauvais soldats qu'un sauvage en ferait fuir dix. Ayant donc reçu toutes ces connaissances je formai mon projet de marcher contre le fort Edouard, d'attaquer à la pointe du jour les 900 hommes campés en dehors, puis s'il était possible, de me rendre maître du fort et par conséquent couper les subsistances au gén. Johnson. Ceci combiné et résolu, je partis du fort St. Frederick et campai le 1er jour à Carillon, d'où je partis 2 jours après avec 1500 hommes choisis dont 600 sauvages, 600 Canadiens et 300 hommes des troupes réglées, laissant partie des 1500 autres hommes au dit Carillon et partie au poste nommé les Deux-Rochers, pour assurer ma retraite en cas de besoin. Je pris pour huit jours, ayant calculé qu'une expédition qui n'était qu'un coup de main devait être faite au bout de ce temps-là.

Etant donc arrivé le 4e jour à une lieue du fort Edouard, je couchai au bivouac dans le bois dans l'intention de marcher le lendemain de façon à pouvoir attaquer les 900 hommes et le fort au point du jour. Sur quoi ayant fait assembler les chefs sauvages pour leur communiquer mon projet, ils me demandèrent une heure de temps pour se consulter et en faire part à leurs sauvages. J'y consentis, et plus de deux heures après les chefs Algonquins, Nipissingues et Abenakis vinrent me dire que pour leur part, ils ne demandaient pas mieux que de faire tout ce que je voudrais, mais que les Iroquois du Sault au nombre de 300 s'y refusaient, et comme ils étaient considérés par les autres sauvages comme les plus anciens et les premiers, ils seraient obligés d'agir comme eux. Sur quoi je me rendis chez les chefs Iroquois et les assurai que je ne les exposerais pas au feu du fort, que je ne leur demandais que de commencer une fautive attaque vers la partie gauche du fort, hors de la portée du fusil pour attirer la garnison de ce côté-là et que pendant ce temps j'attaquerais les 900 hommes et le fort avec les Français et les Canadiens. Sur quoi ils me dirent nettement qu'ils étaient résolus de ne pas agir contre les Anglais dans les territoires qui leur appartenaient de droit ; que je n'avais qu'à les mener contre eux toutes les fois qu'ils viendraient sur notre terrain. Sur cela je voulus leur faire comprendre que le fort Edouard étant ainsi construit, nous étions en droit de les en chasser. Ils ne voulurent jamais entendre raison là-dessus. Voyant que je ne pouvais rien gagner sur eux, je leur demandai ce qu'ils prétendaient donc que je fisse, et s'il n'était pas honteux d'être venu à la barbe de l'ennemi pour nous en retourner sans rien entreprendre. Ils répondirent que le camp des Anglais étant sur notre terrain, je n'avais qu'à l'attaquer et qu'ils m'y suivraient, que je pouvais compter sur eux. Je leur demandai si c'était là leur dernière résolution et s'ils ne changeraient pas encore de sentiment au moment de l'attaque. Sur quoi m'ayant assuré qu'ils me suivraient et combattraient, je pris le parti d'aller de ce côté-là : ce que je fis le lendemain à la pointe du jour, marchant sur trois colonnes, les Canadiens à la droite, les Sauvages à la gauche et les troupes au centre sur un beau chemin que les Anglais avaient fait pour communiquer du fort à leur camp. Après quelque temps de marche on m'amena un prisonnier duquel j'appris que le Général Johnson ayant eu avis de ma marche contre le fort Edouard, avait détaché 1000 hommes à son camp pour le renforcer, que lui prisonnier ne croyant pas que nous fussions si près, avait gagné les devants et que les troupes pouvaient être à demie lieue seulement.

Sur cet avis j'ordonnai aux Sauvages et Canadiens de marcher encore 300 pas en avant, de se mettre de suite ventre à terre pour n'être pas découverts, de ne faire aucun bruit ni tirer un coup de fusil avant d'avoir entendu la colonne française tirer, mais alors de se lever brusquement pour prendre l'ennemi en flanc. Je fis faire halte à la colonne du centre de sorte que ma disposition avait la figure d'un cul de sac dans lequel je comptais attirer les Anglais, et il n'est pas douteux que si mes ordres avaient été suivis, il n'en serait pas réchappé un seul. Pour mon malheur, quelques Sauvages plus curieux que les autres s'étant levés et ayant reconnu que les Anglais avaient un corps d'Aguiers avec eux, en avertirent leurs gens, sur quoi tous les Iroquois se levèrent et tirèrent en l'air pour avertir qu'il y avait une embuscade. Voyant que la mèche était découverte, je fis attaquer l'ennemi par les Français et les Canadiens, et les sauvages firent de même, excepté les Iroquois qui ne bougèrent point.

Les Anglais furent pliés comme un jeu de carte et se sauvèrent à van le vent dans leurs retranchements qui n'étaient qu'à une petite lieue ou environ. Je les suivis de près avec les Français et les Canadiens, ne pensant pas que les Sauvages me laisseraient. Je me trompais cependant. Ils ne suivirent que de loin et quand ils entendirent ronder le canon des re-

tranchements, ils s'arrêtèrent tout court, quoique je leur envoyasse dire que je ferais attaquer l'unique batterie qu'il y avait par les Français, et attirerais par conséquent tout le feu sur eux. Que pendant ce temps ils n'avaient qu'à fonder dans le retranchement qui n'était qu'une barricade de peu de hauteur.

Ayant continué à marcher sur la batterie dans la confiance que les Sauvages n'oseraient pas m'abandonner, me voyant si avancé, je m'aperçus que les Canadiens, au lieu de marcher de leur côté aux retranchements, s'éparpillaient, faisant le coup de fusil à la sauvagerie, et que les Sauvages n'avançaient pas. Sur quoi, m'étant un peu écarté vers la gauche pour leur faire signe d'avancer, je m'approchai sans m'en apercevoir si près du retranchement, que je reçus dans un instant trois coups de fusils dans les jambes et un à travers le genou droit, ce qui me fit tomber près d'un arbre, derrière lequel je me traînai avec l'aide du chevalier de Montreuil qui m'avait suivi, qui était le plus ancien après moi et ne voulait pas m'abandonner. Je lui ordonnai de par le Roi d'aller prendre le commandement, et s'il en voyait la nécessité, de faire la retraite le mieux qu'il pourrait, mais de m'envoyer quelques hommes pour m'enlever. Bientôt vinrent deux Canadiens de sa part, l'un tué raide me tomba sur les jambes, ce qui m'embarrassa beaucoup, et l'autre ne pouvant seul m'enlever, je lui dis d'aller chercher quelques autres hommes. Mais peu après j'entendis battre la retraite sans rien voir, étant assis dans un terrain un peu bas, le dos appuyé sur un arbre. Ayant resté dans cette situation environ une demie-heure, je vis à dix ou douze pas de moi, un soldat ennemi me coucher en joue de derrière un arbre et auquel je fis signe de la main de ne pas tirer. Il ne laissa pas de lâcher son coup qui me traversa les deux cuisses et sautant sur moi, il me dit en très-bon français : "Rendez-vous."

Je lui dis : "Misérable, pourquoi me tires-tu ? Tu vois un homme couché à terre, baigné dans son sang et tu tires."

—Eh ! répondit-il, que sais-je moi, si vous n'aviez pas un pistolet ; j'aime mieux tuer le diable, que le diable ne me tue.

—Tu es donc Français ! lui dis-je.

—Oui, répliqua-t-il, et il y a plus de 10 ans que je suis déserté du Canada."

Sur cela plusieurs autres tombèrent sur moi et me dépouillèrent. Je leur dis de me porter chez leur général, ce qu'ils firent, qui, ayant appris qu'il n'était pas sur son lit et envoya chercher des chirurgiens pour me panser. Et quoiqu'il fut blessé lui-même, il ne voulut être pansé qu'après moi.

Bientôt entrèrent dans sa tente plusieurs sauvages qui me regardaient d'un air furieux et lui parlèrent longtemps et fort vivement. Quand ils furent sortis, je lui dis :

"Ces gens m'ont regardé d'un air qui ne dénote pas beaucoup de compassion."

—Rien moins que cela, me répondit-il, car ils veulent m'obliger de vous livrer à eux afin de vous brûler pour venger la mort de leurs camarades et de trois chefs qui ont été tués dans le combat, et me menagent de me quitter si je ne vous livre pas. Ne vous inquiétez pas, vous êtes en sûreté chez moi."

Quelque temps après les mêmes sauvages rentrèrent dans la tente. La conversation me parut vive au commencement et s'apaisa. A la fin ils prirent un air riant, me donnèrent la main en signe d'amitié et se retirèrent ensuite. Le général Johnson me dit qu'il avait fait ma paix avec eux et qu'ils se désistaient de leurs prétentions.

Je lui dis qu'étant blessé lui-même, je craignais de l'incommoder, et que je le priais de me faire porter ailleurs.

"Je n'ose encore, me répondit-il, car si je le faisais, les Sauvages vous massacreraient. Il faut leur donner le temps de se coucher."

Vers onze heures de nuit, je fus transporté et escorté par un capitaine et 50 hommes dans la tente d'un colonel où je passai la nuit. La garde avait ordre de ne laisser approcher aucun Sauvage de moi. Cependant, le lendemain matin, l'un d'eux s'approcha de la tente, et la sentinelle, voyant qu'il n'était pas armé, le laissa entrer. Dès qu'il y fut, il tira un sabre de dessous une espèce de manteau dont il était couvert et s'avança pour me sabrer. Le colonel dans la chambre duquel j'étais se jeta au devant de moi, le désarma et le mit dehors.

Je restai dans le camp anglais pendant 9 jours, et le général Johnson ayant fait construire un brancard, me fit porter à Orange, dans sa maison, et au bout de quatre semaines à la Nouvelle-York, où je tombai entre les mains de fort mauvais chirurgiens. Voilà tout ce que je peux vous dire de ma malheureuse expédition, laquelle n'a été infortunée que pour moi seul, les Anglais ayant perdu beaucoup plus de monde que moi, sans avoir gagné un pouce de terrain.

MARÉCHAL DE SAXE.—Je vous ai écouté avec toute l'attention possible, et je vois qu'il y a beaucoup de malheur dans votre fait. J'ai cependant deux objections à vous faire auxquelles vous me ferez plaisir de répondre :

1ère objection. Ayant 3000 hommes à vos ordres, que n'en prenez-vous 2000 pour votre expédition, laissant seulement 1000 dans les postes de Carillon et des Rochers, étant vraisemblable que 500 hommes de troupes auraient suppléé à l'abandon des sauvages ?

BARON DE DIESKAU.—Il m'est aisé de répondre à cette objection. Mon expédition étant un coup de main, il était question de marcher avec célérité, ce qu'il n'est pas aisé de faire avec beaucoup de monde, surtout ayant des forêts à percer et des rivières à

traverser sur des ponts construits d'un seul arbre, où l'on ne peut marcher qu'un à un. D'ailleurs, je n'ignorais pas que le général anglais n'avait que des milices, c'est-à-dire les plus mauvaises troupes qu'il y ait sur terre. De plus je n'avais pas assez de provisions pour en donner à tout mon monde pour huit jours, au lieu que n'en prenant que 1500, nombre suffisant pour une surprise, surtout ayant affaire à des gens aussi peu aguerris que la milice anglaise en Amérique, et je n'avais alors aucun lieu de soupçonner la fidélité des Sauvages.

MARÉCHAL DE SAXE.—2e objection. Etant arrivé avec vos 1500 hommes au moment d'attaquer le fort Edouard, et voyant que les Sauvages ne voulaient pas donner, que n'attaquiez-vous avec vos 600 Canadiens et 300 Français, les 900 mauvais miliciens campés à la tête du fort, d'autant plus que vous n'ignoriez pas que le canon du dit fort n'avait pas d'affûts ? Vous auriez peut-être pu l'emporter en y entrant pélemêle avec l'ennemi.

LE BARON DE DIESKAU.—Etant informé que les Canadiens battent de l'aile et se découragent quand ils se voient abandonnés des Sauvages, je n'osais l'entreprendre avec 300 de troupes réglées seules, d'autant plus que la garnison du fort non-compris les 900 hommes campés en avant, était assez considérable. Il y avait même à craindre de la part des Sauvages dont la fidélité commençait à me devenir suspecte et qui auraient pu me jouer quelque mauvais tour, voyant que l'attaque se serait faite malgré eux.

LE MARÉCHAL DE SAXE.—Je plains vos malheurs, mon cher Dieskau. Mais je m'aperçois par vos plaiques qui saignent que vous n'êtes pas tout à fait encore une ombre. Retournez sur la terre et faites-vous guérir, s'il est possible. Servez votre roi avec la même fidélité que vous l'avez fait jusqu'à présent, et lorsque la Parque fatale aura coupé le fil de vos jours, venez me trouver pour causer ensemble. Adieu.

(FIN)

SUR LE LAC ST. SACREMENT.

Lettre de M. de Dieskau à M. de Vaudreuil.

Du camp de l'armée anglaise,

15 7bre 1755

Monsieur,

Je suis défait, mon détachement est en déroute ; nombre de gens tués et 30 ou 40 prisonniers, m'a-t-on dit, du nombre desquels je suis avec mon aide-de-camp M. Bernier. J'ai eu pour ma part quatre coups de feu, dont un est mortel. C'est la trahison des Iroquois qui m'a attiré ce malheur. Notre affaire avait très-bien commencé, mais dès que les Iroquois ont vu des Aguiers, ils se sont arrêtés tout court. Les Abenakis et les autres sauvages ont continué quelque temps, mais insensiblement ils ont disparu aussi, ce qui a fait perdre contenance aux Canadiens, en sorte que je me suis trouvé engagé dans l'attaque avec presque les seules troupes de France. Je l'ai soutenue croyant faire revenir les Canadiens et peut-être les Sauvages, ce qui n'a point réussi. Tout le feu et le canon ennemi est tombé sur les troupes réglées et elles ont été presque toutes écharpées. Je vous avais prédit d'avance, monsieur, que les Iroquois me joueraient quelque mauvais tour. Il est malheureux pour moi d'avoir été si bien prophète. Je ne puis trop reconnaître les bontés et les attentions de M. de Johnson pour moi. Il doit me faire transporter demain à Orange. J'ignore mon sort soit par rapport à ma santé, soit par rapport à la destination qu'on fera de ma personne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PLAISANTERIES

—Jean Hiroux, condamné à mort, devait être exécuté le lendemain.

Le directeur de la prison lui demanda ce qu'il voulait manger à son dernier repas.

On était au mois d'octobre.

—Des fraises, dit Jean Hiroux.

—Des fraises ? mais il n'y en aura que dans six mois d'ici.

—J'attendrai !..... répondit-il d'un air résigné.

—A un grand dîner, X... voit le bras d'un domestique s'allonger à sa droite. Au bout du bras se trouve une bouteille.

Il regarde les verres vides échelonnés devant lui et tend le plus petit.

—C'est du vin ordinaire, croit devoir faire observer le domestique.

—Précisément, dit X... je garde les grands verres pour les vins fins.

—A la huitième chambre correctionnelle :

Un paysan des environs de Paris est cité pour délit de chasse.

—Vous avez déjà subi une condamnation pour un fait semblable, lui dit le président.

—Oui, monsieur ; mais je vous jure que cette fois je suis innocent.

—C'est ce que nous allons voir... Avez-vous un avocat ?

—Oh ! non, monsieur le président, je n'en ai pas pris aujourd'hui.

—Pourquoi ?

—Comme je n'ai à dire que la vérité...

J'ignore si c'est grâce à cette raison, mais le paysan fut acquitté.

Avis aux braconniers !